

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

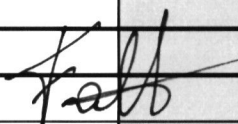
**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 02396 Numéro SIREN : 878 962 943 Nom ou dénomination : GROUPE AF PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 31/03/2022 sous le numéro de dépôt 3774

3774

Désignation de l'entreprise		SAS ***GROUPE AF PROMOTION		10 ALLÉE DES DAMES DEST CYR		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		77170 BRIE-COMTE-ROBERT					
SIRET		8 7 8 9 6 2 9 4 3 0 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		14		Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122020			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030	pour copie certifiée conforme à l'original		
	Immobilisations financières* (1)	040		042			
	Total I (5)	044		048			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	signature du gérant 	
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	54 000	070	54 000		
		072	22 888	074	22 888		
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 889 394	086	1 889 394		
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	1 966 282	098	1 966 282		
	Total général (I + II)	110	1 966 282	112	1 966 282		
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	1 850 001				
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136	(19 459)				
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	1 830 542				
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	1 740				
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 125 000)	172	134 000				
Produits constatés d'avance	174						
Total III	176	135 740					
Total général (I + II + III)	180	1 966 282					
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		



2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise: **SAS *** GROUPE AF PROMOTION**Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122020		Exercice N-1 clos le					
		1		2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209	210						
	Production vendue { biens } dont export et livraisons	215	214						
	{ services * } intracommunautaires	217	218	45 000					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222						
	Production immobilisée *		224						
	Subventions d'exploitation reçues		226						
	Autres produits		230	781					
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232	45 781					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234						
	Variation de stock (marchandises) *		236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240						
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	65 934					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244						
	Rémunérations du personnel *		250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)		252						
	Dotations aux amortissements *		254						
	Dotations aux provisions		256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259		262						
	{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260								
	Total des charges d'exploitation (II)			264	65 934				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	(20 152)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	752					
	Produits exceptionnels (IV)		290						
	Charges financières (V)		294	58					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347		300						
	{ Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348								
Impôts sur les bénéfices * (VII)			306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	(19 459)					
B - RÉSULTAT FISCAL Reporte le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 19 459				
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318						
	Provisions non déductibles *		322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324						
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés 247		330						
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248								
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997						
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993	
	Zone franche urbaine (44. octies et 44. octies A)	987		Zones de restructuration de la défense (44. terdecies)	127				
	dont divers *	Crédance due au report en arrière du déficit 346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655		Déduction exceptionnelle simulatrice de conduite 641			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) 643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) 645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647			
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) 648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G) 649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352		354 19 459			
	Bénéfice col. 1								
Déficit col. 2									
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370		372 19 459				
Bénéfice col. 1									
Déficit col. 2									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

GROUPE AF PROMOTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 850 001 EUROS

SIEGE SOCIAL : Siège social : 10 allée des Dames-de-Saint-Cyr

77170 BRIE-COMTE-ROBERT

878 962 943 – RCS MELUN

TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT
PRISE PAR L'ASSOCIÉ UNIQUE LE 30 JUIN 2021

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2020, s'élevant à la somme de – 19 459 en totalité au compte Report à nouveau.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la création de la société.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL

Le Président associé unique

